

DYNAMIQUE EMPLOI SÉNIORS

Secteur

Accès à l'emploi



Rapport d'activités 2025

Cannes - Nice

Tél. 04 92 29 20 20
direction.secteuraccesemploi@fondationdenice.org

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes et de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Au cœur de toutes nos initiatives se trouve la volonté de renforcer le pouvoir d'agir de chacun.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparti.es sur 33 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 33,5 millions d'euros. La Fondation accompagne près de 12 024 personnes chaque année et gère 573 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers-lieu alimentaire et durable vient compléter et enrichir les actions des secteurs de la Fondation. Autour d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante, ce lieu favorise les rencontres, la participation et la mixité sociale entre habitants, bénévoles et personnes accompagnées, et mobilise chacun, grands et petits, autour des enjeux environnementaux et de l'alimentation durable.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 9 domaines d'activités stratégiques.

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions s'organisent autour de trois domaines d'activités stratégiques, Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion, qui poursuivent les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, migrantes, en situation de grande précarité ou avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner chacun vers l'accès aux droits, au logement et à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives par une intervention précoce auprès des ménages en difficulté.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en œuvre des actions de réduction des risques et des dommages.

Ce secteur bénéficie de 50 % du budget de la Fondation et de 70 % des logements gérés par celle-ci, soit 395 hébergements. Il a la particularité de déployer son action globale sur près de 17 communes du département, dont 13 situées dans le moyen et le haut-pays en faisant un acteur fort de la redynamisation des territoires ruraux et de montagne.

En 2025, le secteur a connu une année placée sous le signe de la prudence budgétaire et de la réflexion sur l'évolution de son organisation, dans un contexte national et local marqué par des incertitudes financières et un accroissement des injonctions contradictoires entre objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Il a notamment été confronté à des contraintes budgétaires importantes au niveau de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile. En effet, après avoir étendu en 2024 les actions de cette dernière sur l'Ouest du département, des réductions de moyens en ont substantiellement réduit le périmètre et l'envergure en 2025.

Néanmoins, le secteur a su maintenir le cap et faire preuve de réactivité et d'agilité, notamment grâce à des initiatives fructueuses de rationalisation des coûts et à la réorganisation de certaines équipes.

Le Secteur Accès à l'Emploi repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous. Il met en pratique des pédagogies alternatives, basées sur les forces et la médiation active (Intervention sur l'Offre et la Demande, Individual Placement and Support).

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens.
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, programme COACH : CO-construire un Accompagnement Complet pour les personnes hébergées vers l'emploi et le logement).
- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientat
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le Secteur Accès à l'Emploi déploie ses interventions sur tout le département même s'il a fermé le site de Cap entreprise Menton en 2025. Il concentre ses actions sur la bande littorale sur 11 sites distincts.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs.es non accompagné.es et leurs enfants (Service Mineurs Non Accompagnés, MNA, dans le diffus).

- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le Secteur a ouvert un nouvel établissement en centre-ville à Nice en octobre 2025, organisé en 2 Services, pour des jeunes filles mineures dont certaines peuvent être enceintes ou avoir de jeunes enfants, MNA ou pas. Cela a donné lieu à une réorganisation des activités du domaine jeunesse.

Début septembre 2025, le secteur a lancé une expérimentation pour la mise en place de l'Accueil Durable et Bénévole. Ce nouveau dispositif de protection de l'enfance sur le territoire, permet à un enfant, dont les possibilités de retour en famille sont nulles, d'être accueilli chez un tiers et d'éviter ainsi les ruptures institutionnelles inéluctables.

Pour faire face à la saturation de la Plateforme de Service Jeunes, le secteur expérimente depuis fin 2025, une plateforme de colocation. Il s'agit de proposer à des jeunes sortants sans garant, de sous louer à la Fondation un appartement en colocation, évitant ainsi les exigences des bailleurs en termes de ressources notamment. L'accompagnement des jeunes se poursuit pour leur permettre d'accéder à un logement en titre.

Le Siège Social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la DRH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds jusqu'en août 2025.

Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Après le déploiement d'un SIRH en 2024, le siège social continue de se moderniser avec le lancement de la dématérialisation du circuit de la facture.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'ateurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

2. L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Trois faits marquants en 2025 :

- Une année de développement, de transformation et de stabilisation pour le secteur jeunesse-enfance-famille.
- L'anticipation d'un avenir économique contraint et fluctuant avec des études de coûts et la prise en compte des diminutions budgétaires dans certains Secteurs et au Siège Social.
- Plus de plaidoyers en faveur des personnes que nous accompagnons subissant des rejets (halte de nuit, usagers de drogue à la rue) et de valorisations de nos réussites afin de changer la vision sur les personnes précaires et attirer des compétences.

Les perspectives 2026 :

- Prendre soin des équipes en première ligne face à la baisse des moyens de l'urgence sociale.
- S'engager concrètement dans des actions de réduction de notre bilan carbone.
- Accompagner la réorganisation des fonctions supports du siège social avec le départ simultané à la retraite du DAF, du responsable informatique et la prise de poste d'une nouvelle DRH.
- Poursuivre le développement et l'expérimentation d'actions à fort impact social auprès des plus précaires : extension du « Un Chez Soi jeunes », accompagnement de personnes âgées marginalisées en sortie d'Halte de Nuit dans des EHPADs, création d'une résidence-accueil...

Table des matières

I/Rôle et mission de l'action dynamique emploi seniors	7
II/ L'action en chiffres.....	8
1/ De l'orientation à l'intégration.....	8
2/ L'accompagnement dynamique emploi seniors	9
3/ Zoom sur les sorties en emploi de Dynamique emploi senior.....	11
III/ Les perspectives	12
Témoignages	13

I/Rôle et mission de l'action dynamique emploi seniors

L'action « dynamique emploi seniors » est une action du Plan Départemental d'Insertion (DPI). Elle est financée par le département des Alpes Maritimes dans le cadre du RSA. Cette action portée par la Fondation de Nice se situe sur l'ensemble du département.

Cette action s'adresse à des personnes **allocataires du RSA âgées de 50 ans et plus** dans l'objectif de leur permettre un retour sur le marché du travail.

Partant du postulat que les uns et les autres ont déjà eu une expérience, nous avons fait le choix de centrer notre action sur la mise en exergue de leurs compétences et de leurs connaissances du monde de l'entreprise.

Par ailleurs, notre objectif consiste à les mettre en situation de gérer leur accompagnement en fonction de leurs besoins. Nous ambitionnons de nous positionner comme une boîte à outils qu'ils peuvent utiliser au gré de leurs besoins.

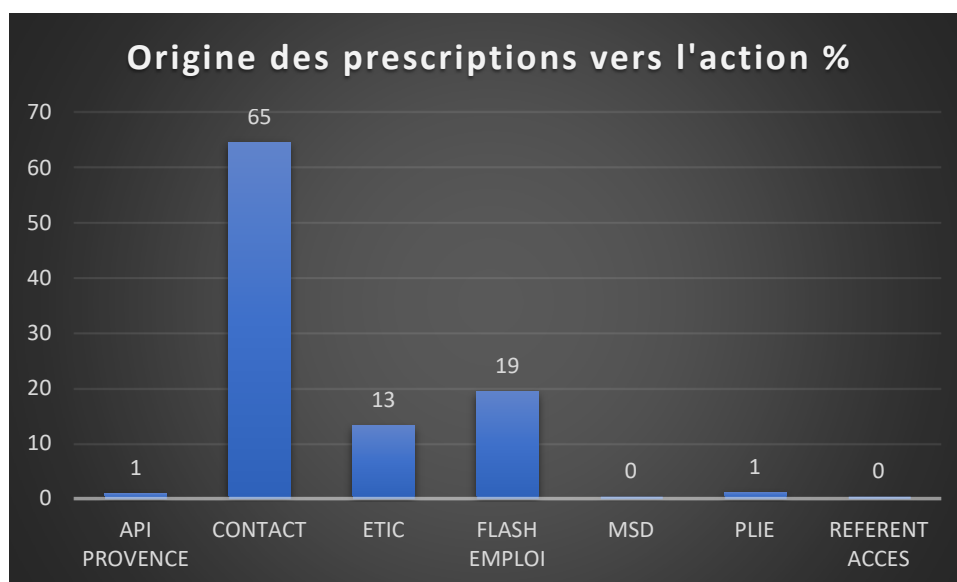
Outre les entretiens individuels nous souhaitons mettre en œuvre des travaux de groupe favorisant l'échange d'expériences et de réseau. La dynamique de groupe doit également favoriser la reprise de confiance des uns et des autres quand cela s'avère nécessaire.

II/ L'action en chiffres

1/ De l'orientation à l'intégration

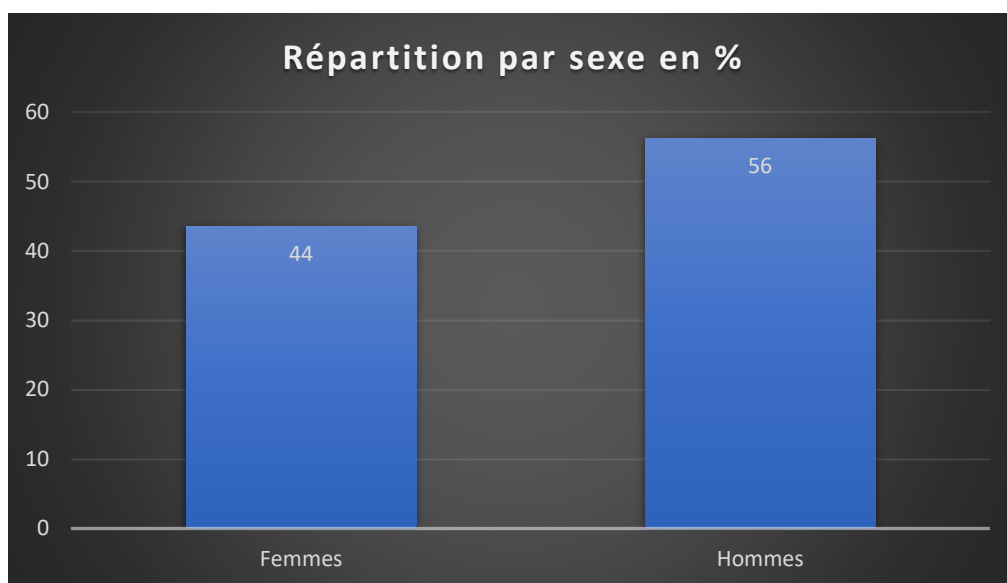
456 personnes ont été accompagnées par le service en 2025, 397 personnes intégrées en 2025 plus 59 personnes de 2024 n'ayant pas terminé l'accompagnement en 2025.

Graphique n°1 : Origine des prescriptions vers l'action, en pourcentage

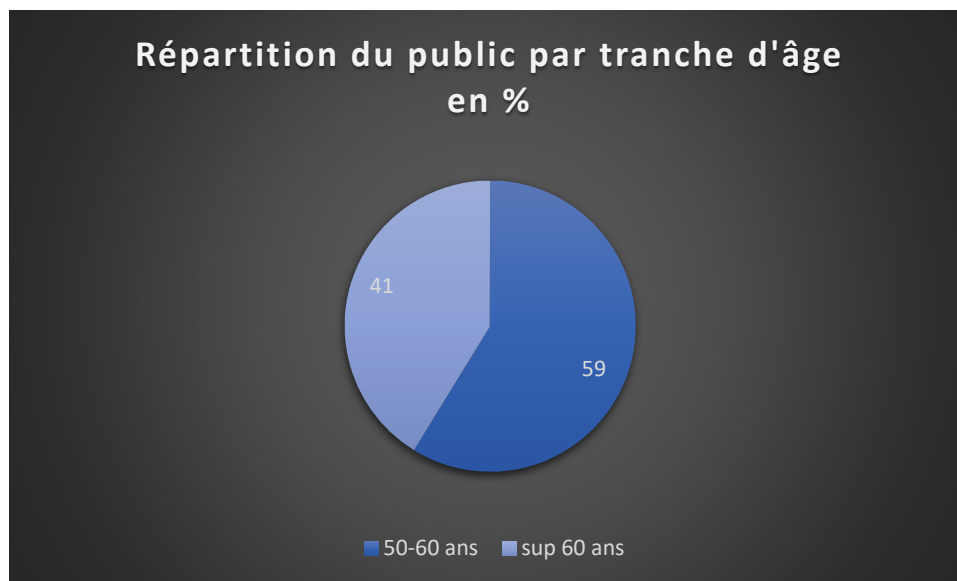


Nous constatons d'après le graphique n° 1, que l'orientation est majoritairement effectuée par les référents Contact (65%), Flash emploi (19%) et ETIC (13%).

Graphique n°2 : Répartition par sexe en % des personnes accompagnées



Graphique n°3 : Répartition par tranche d'âge en %



D'après les graphiques n°2 et n°3 les publics accompagnés sont masculins à 56% et âgés majoritairement entre 50 et 60 ans à 59%. Cependant une part non négligeable, 41% est âgée de + de 60 ans.

2/ L'accompagnement dynamique emploi seniors

Depuis janvier 2025, l'action est portée par la Fondation de Nice sur l'ensemble du département. Elle s'est enrichie d'un CIP entreprise et d'un travailleur pair.

Le fait d'ouvrir 5 créneaux par semaine a permis d'atteindre le nombre d'orientations conventionnel.

Le CIP entreprise a permis de réaliser davantage de PMSMP pour le public sénior, en menant un travail de proximité, d'information et de négociation avec les entreprises. Par ailleurs la création de rencontres avec les employeurs permet aux personnes accompagnées d'avoir accès à des entretiens d'embauche. L'animation d'ateliers par le travailleur pair a permis aux personnes de retrouver de l'espoir.

En somme, la nouvelle version de l'accompagnement seniors repose sur la complémentarité de trois professionnels, qui permet un accompagnement à la fois global et cohérent.

La coordination à trois permet de mobiliser rapidement la bonne ressource au bon moment : besoin de motivation, recherche d'offres ciblées, préparation à un entretien ou mise en relation avec une entreprise.

Le bénéficiaire ne se retrouve pas seul face à ses difficultés. Il bénéficie de plusieurs regards complémentaires et d'un soutien continu.

Programme :

- Prospection, propositions d'offres détaillées ou de formations.
- Préparation aux entretiens d'embauche, lettre de motivation et cv adaptés au poste.
- Appui à la relance et mobilisation du réseau.
- Ouverture de la demande (secteur d'activité, secteur géographique, changement de statuts, aide à la mobilité...) avec des points tous les 15 jours organisées.
- Atelier proposé une fois par semaine sur une thématique transversale liée au numérique, à la rencontre entreprise, à un secteur d'activité particulier...

Des rendez-vous tripartites sont organisés avec le référent pour faire le point sur le parcours mais également débloquer les problématiques rencontrées lors de l'accompagnement.

Au terme des 4 mois, un bilan est rédigé, pour les personnes sans emploi l'accompagnement est repris par le référent.

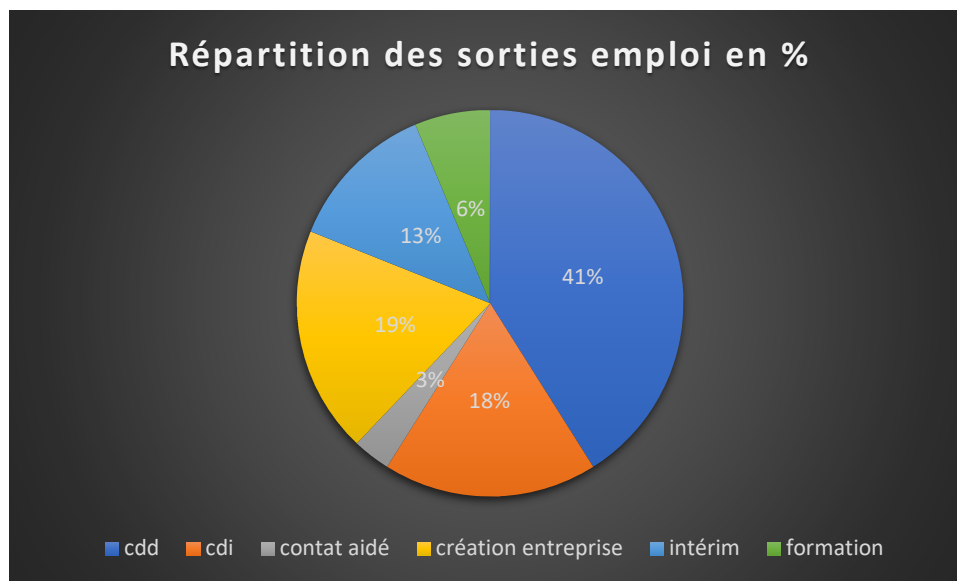
Spécificité de l'accompagnement

Nous observons que le premier temps d'accompagnement mené par la CIP tourne autour du deuil de l'ancienne activité ou de l'ancien statut socio-professionnel. Il s'agira de déconstruire les représentations sur certains métiers et valoriser les compétences en proposant de les transférer sur d'autres activités professionnelles. Ce travail est présenté sur la base d'une étape de transition professionnelle avant de rebondir vers un projet plus en phase avec les envies de la personne.

Nous remarquons sur l'année 2025, une augmentation de personnes orientées pouvant prétendre à la retraite. Par manque d'information, de connaissance n'ont jamais fait les démarches. Dans ces situations le lien est fait avec le référent pour initier ce travail.

3/ Zoom sur les sorties en emploi de Dynamique emploi senior

Graphique n°4 : Répartition des sorties en emploi en %



Nous remarquons que les sorties emploi sont diversifiées entre cdd, cdi, intérim et création d'entreprise.

III/ Les perspectives

Au cours du 1^{er} trimestre 2026, l'action seniors territoire est, sera regroupée avec Flash emploi territoire est et Propuls'emploi est à rue de Paris pour créer une dynamique de plateau et de transversalité.

Nous poursuivrons la dynamique mise en place et consoliderons les liens avec les référents.

Les équipes *dynamique emploi seniors* seront également formés à l'accompagnement des personnes porteuses de troubles psychiques et aux écrits professionnels.

Témoignages

Exemple d'une collaboration entre Dynamique emploi seniors et Cap entreprise

Après 30 années dans la restauration, j'ai désiré me reconverter professionnellement.

Mme Valérie Tolle et Mme Aurélie Jacques m'ont accompagné durant plusieurs mois.

Elles m'ont permis d'accéder a beaucoup d'offres d'emplois ainsi qu'a plusieurs entretiens avec des employeurs.

Mon manque d'expérience dans les domaines autres que la restauration a été un frein pour moi mais grâce à leur persévérance, j'ai finalement décroché un CDI chez AD3 à Mouans Sartoux (Via Cap Entreprise)

Malgré mon retour dans le monde du travail, elles restent disponibles et à l'écoute.





Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.